



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

30-01-2015

Cheminots, électriciens, la voie de la lutte

Le 29 janvier, les organisations syndicales la CGT, SUD-Rail, et FO ont appelé à manifester à Paris. Les cheminots s'étaient déjà fortement mobilisés au mois de juin 2014 contre l'éclatement de la SNCF en 3 sociétés. Cette nouvelle manifestation est la continuité de l'action pour défendre l'unité de la SNCF en tant que service public, Gouvernement et Direction veulent imposer à travers la loi votée le 4 août dernier de privatiser ce qui est rentable (comme déjà engagé à La Poste, à France Télécom, à EDF...). Gouvernement et Direction SNCF continuent leur destruction d'emplois :

*moins 2 500 en 2014 et moins 1 600 suppressions de plus budgétisées pour 2015),

*destruction des Instances Représentatives du Personnel (DP, CE, CHSCT...). Depuis la création en 1997 de RFF (Réseau Ferré de France) à 2013 inclus,

*la SNCF a versé au total 39,88 milliards d'€ en péages à RFF, et a supprimé près de 15 000 agents et gagné près de 30% de productivité par agent !

*la réglementation SNCF est purement et simplement remise à plat pour être remplacée par une Convention Collective Nationale qui vise à satisfaire la rentabilité au détriment de la sécurité, Brétigny et Denguin n'ont malheureusement pas servi de leçons !

La future loi Macron veut aller encore plus loin :

Le service public des transports est attaqué sur deux fronts : la mise en concurrence directe du rail avec la route, via le développement de « *l'offre de services de transport par autocar* ». Cette offre devra être rendue « *complètement libre sur tout le territoire* », c'est-à-dire ouverte à n'importe quel opérateur privé désireux de s'installer sur le marché, celui-ci fera lui-même concurrence aux lignes publiques de bus aujourd'hui existantes. Délaisser le service public ferroviaire pour favoriser l'installation de compagnies de bus low-cost privées, y compris d'ailleurs la propre filiale de la SNCF, Id-bus, Le ministre dit qu'à terme c'est la création de 10 000 emplois mais au prix de combien de suppressions de postes dans le rail ? Déjà les régions organisatrices des transports sur leur territoire s'en inquiètent : « *Cette évolution, qui se traduira par un report modal vers la route, sera lourde de conséquences structurelles* », prévient l'Association des régions de France (ARF), pour laquelle « *cela réinterroge fondamentalement le modèle économique du ferroviaire, déjà fragile* ».

5 à 10 milliards d'euros, c'est le montant prévu par la future loi Macron des « cessions d'actifs publics » dans les entreprises comme EDF, SNCF... et d'autres mesures sont envisagées comme l'ouverture du capital des pharmacies et des professions du droit comme les huissiers ou la vente de médicaments en ligne.

Le futur projet de loi s'inspire du rapport Attali commandé par Nicolas Sarkozy en 2007, attaque en règle du service public des transports, vente des parts publiques dans le capital de grandes entreprises... Il était rédigé par un certain... Emmanuel Macron ! L'ex-banquier a de la suite dans les idées

Alors oui tous ensemble ! Tous ensemble pour faire échec aux projets du capital.